



Mon objectif est de réaliser des **optimisations de charges pour les dirigeants d'entreprise**, qu'elles soient sociales, fiscales ou patrimoniales,.

Nous réalisons cela en commençant par un **audit**, où nous abordons leurs différents patrimoines (social, financier, patrimonial et professionnel).

Je recherche en priorité à apporter du **conseil**, anticiper et alerter le client.

Cela passe en premier lieu par l'optimisation du régime obligatoire.

Ensuite, grâce à mes différents partenaires, je réalise ce qu'on appelle du **picking** ;

je recherche dans les différentes offres afin de trouver la meilleure en termes de **rapport qualité/prix** qui répondra précisément aux **besoins de mon client**.

VOICI NOS AXES DE TRAVAIL:

- Optimisation du régime obligatoire
- Prévoyance (TNS, professions libérales, salarié - CCN)

Par exemple, pour les TNS et professions libérales, nous allons déjà regarder les régimes de bases (quelle caisse ? Le délai de carence ? Le montant des indemnités journalières en fonction des raisons des interruptions de travail-AT, IT, décès ?) pour ensuite chercher à pallier aux insuffisances selon le besoin spécifique des clients.

Prévoyance collective : Étude comparative au levé des désignations d'assureur (fin des renouvellements des accords de branches depuis 2015, et après une période de 5 ans) pour mettre en concurrence avec d'autres assureurs qui répondent parfaitement aux conventions collectives précisées par l'IDCC.

- Retraite :

Bilan de retraite avec chiffrage de retraite, étude de rachat de trimestre, régularisation des trimestres, départ anticipé, mise en place de placement pour échéance de retraite, stratégie de fin de carrière et autres besoin relatifs à la retraite (exemple : réversion de la retraite, etc.).

- Santé individuelle et collective:

Contrats responsables, RIA, cas de dispenses d'affiliations,...

Concernant les mutuelles collectives, nous mettons un point d'honneur à respecter les conventions collectives précisées par l'IDCC tout en accompagnant les dirigeants sur le formalisme.

- Épargne :

Conseil de placements financiers en fonction du but recherché (achat immobilier, transmission, allègement fiscal, optimisation des frais de succession, etc.)

- Épargne d'entreprise :

Placement de fond de trésorerie via des contrats de capitalisation pour toute personne morale, tout en conservant la disponibilité des fonds.

- Assurances professionnelles:

Rc Pro, Pj Pro, décennale, dommage/ouvrage, locaux, flotte automobile Assurance Emprunteurs,...